



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **Nutriwells SA en liquidation**,  
1030 Bussigny-près-Lausanne
2. Date du prononcé de dissolution: 01.05.2014
3. Suspension de faillite: 04.09.2014
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 06.10.2014
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Par décision rendue le 1er mai 2014, le Président du Tribunal d'arrondissement de Lausanne a prononcé la dissolution de la société et sa liquidation selon les dispositions applicables à la faillite, conformément aux dispositions de l'article 731b CO.

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne  
021.316.65.12  
1014 Lausanne Adm cant

01720439

